

assemblés des affaires de leur ressort ; ce qui a été continué les jours suivans. Il y a eu quelques murmures au sujet des grands fraix qu'ont occasionnés les deux ambassades , savoir celles du chevalier de Boscamp à Constantinople & de Numan-Bey , inter-nonce de la Porte en cette cour.

L'élection des membres du conseil-permanent par la diète & l'examen des suffrages a continué depuis samedi 10 de ce mois jusqu'à mercredi 14 inclusivement. Il y eut 228 votans ; savoir, 61 du sénat & du ministère , & 167 de l'ordre équestre : mais, comme l'on trouva 72 suffrages défectueux ou contraires aux loix , il n'y en eut que 156 reconnus légaux. Au nombre des anciens membres , qui furent continués , le prince évêque de Plocko , frere du Roi , & au nombre des nouveaux le prince grand-maréchal de la couronne , réunirent toutes les voix. L'on remarque aussi parmi ces derniers le comte Branicki , grand-général de la couronne. Jeudi 15 l'on vota pour l'élection du maréchal du conseil. Mr. Ignace Potocki , grand-notaire de Lithuanie , l'un des nouveaux membres , fut élu à la pluralité de 191 voix sur quinze , qui furent données en faveur de Mr. Moszynski , référendaire de Lithuanie : on élut aussi le secrétaire du conseil : l'abbé Alexandrowicz , notaire de la couronne , l'obtint à la pluralité de 135 contre 60 voix , qui furent pour l'abbé Garnysz , référendaire de la couronne. Le 16 on lut la liste des juges de la diète ,